

COMPTE RENDU : Atelier « Action commune » - Echanges d'expériences sur le rôle des municipalités et de la société civile dans le contexte de crise du COVID-19

Tour de présentation de chacun.e (16 participant.e.s)

- Animateurs

- David Gabriel, L'atelier Populaire d'urbanisme Villeneuve à Grenoble et dans mouvements municipalistes et altermondialistes notamment AITEC
- Amanda Flety, de CGLU (<https://www.uclg.org/fr>) Coordinatrice de la commission inclusion sociale démocratie participative et droits humain. Avec cette commission, elle a initié une série d'échanges et d'expériences sur comment collectivités locales et société civile peuvent réfléchir ensemble sur modes d'action face à cette crise
- Solenne, Mouvement Utopia.

- Christophe - Saint Cyr l'école en Commun (Yvelines)

- Béatrice - Démocratie sous les étoiles (04)

- Marie Laure Locmiquélic citoyenne (Morbihan)

- Candide ChambéCitoyenne (Chambéry)

- Emeline Changons les règles à (Saint Martin de Londres - Hérault)

- Eric La Chapelle en Vercors - moins de 1000 habitants.

- Nicolas Crest (Drôme)

- Jérémie (La Belle Démocratie) - relayer en communication ce qu'il se passe

- Léo (Montrouge, pas de liste aux municipales, travaille sur plateforme Decidim = outil libre de participation)

- Lucia Sacilotti - Quetigny - 9500 habitants

Objectif de l'atelier : participatif, échange d'expériences sur le rôle des municipalités et de la société civile dans le contexte de la crise Covid 2019.

Suite à l'atelier de la semaine dernière, une réflexion initiée sur l'importante de repenser le cadre d'action du fait de la crise sanitaire et de ses probables impacts au niveau social, sanitaire et certainement économique et politique.

Axé principalement sur des expériences, l'atelier devrait permettre de décrire ce que nous vivons sur le territoire ou ce qu'on envisage dans ce contexte actuel pour essayer de repenser choses.

Tour de table des initiatives ou situations observées :

Lucia : actions de la municipalité en place à ce jour au sujet de la crise.

Béatrice (Saint Michel) : la municipalité a uniquement placardé les recommandations gouvernementales. Notre liste a donc décidé d'agir par la mise en relation de producteurs locaux avec les habitant.e.s de la commune (chaîne de solidarité) en essayant de trouver un local. La mairie n'a pas souhaité mettre à disposition un local. Nous continuons de chercher.

Emeline (Saint Martin de Londres – Hérault) : nous n'avons pas proposé de choses officiellement mais chacun s'est positionné individuellement (voisins, personnes âgées) pour l'entraide. Nous avons organisé un Comité Local d'Action Citoyenne pour les élections et nous nous posons la question d'utiliser le réseau formé pendant la campagne pour la gestion de cette crise (exemple : divulguer des messages pour donner des messages de soutien et autres informations, Tableur pour recenser les besoins des habitants et qui pourrait y répondre, échange avec des groupes whatsapps pour s'aider sur courses). Le marché a été fermé mais des producteurs locaux se réorganisent grâce à tout un réseau d'acteurs dans lequel un certain nombre de l'équipe agissent. Une solidarité s'est créée pour élaborer des masques de protection pour les "distribuer" auprès des commerçants, médecins, habitants.

Léo : dans le quartier nord de Marseille, une initiative s'est créée avec la Fédération « Pas Sans nous » et l'association « Pole S » pour faire ouvrir les wifi entre voisins pour l'accès à internet pour tou-tous sans recherche même de contact de la Mairie (qui a une majorité de personnes du RN).

Candice (Chambéry) : chaque membre s'investit (ou pas) dans des initiatives individuelles. Nous avons prévu de monter une action pour favoriser les petits étals, les vendeurs locaux et les circuits courts.

David (Grenoble) : depuis l'annonce de la fermeture des marchés, des citoyens des différents quartiers ont interpellé la ville de Grenoble par rapport à cette préoccupation d'autonomie et de continuité alimentaire, l'impact qu'aurait les mesures gouvernementales sur les petits producteurs car la saison ne fait que commencer pour eux. En 2-3 jours, la mairie a obtenu des dérogations du préfet pour se poser en tant que garant de l'organisation des marchés. Ce cas de figure s'est généralisé depuis suite à la mobilisation de la confédération paysanne. Si les mairies parviennent à montrer qu'elles sont capables de mener à bien une saine organisation des marchés alors elles ont facilement la possibilité de récupérer cette gestion.

Amanda, UCLG CISDP <https://www.uclg-cisdp.org/fr>

La commission pour laquelle je travaille regroupe villes à travers le monde qui cherchent à agir dans des espaces, parfois même au delà de leurs compétences. Nous essayons de rendre visible et de mettre en réseau certaines expériences (expériences sur logement, droit des femmes...)

La commission est un grand réseau qui réunit 250 000 villes environ à travers le monde et regroupe aussi des réseaux de pouvoirs locaux (Villes qui font le pari que par l'international, on peut changer le monde en partageant les expériences locales).

Initiatives et politiques publiques mises en oeuvre vis à vis situation :

- Le logement : le maire de Barcelone a appelé à un gel des loyers au moins pour avril (porté conjointement avec la société civile puisque + de 200 associations et syndicats de locataires qui ont soutenu cette initiative).

- Les personnes sans abris = En Italie, une négociation s'est faite avec Airbnb pour contraindre de mettre à disposition des logements et parfois négociation avec des hôtels

pour mise à l'abri de personnes à la rue, migrants, réfugiés... afin que chacun ait le droit d'être confiné en sécurité.

-Violences domestiques : Mise à l'abri de femmes ou d'enfants victimes de violences par la mise en place d'un numéro d'écoute

- Moratoire sur les expulsions : certaines grandes villes (Los Angeles, New York, Madrid...) le font le temps de la crise.

Parallèlement des villes engagées sur droits humains au niveau local se posent la question de savoir comment leur politiques publiques basées sur les droits humains permettent de répondre à la crise de manière plus résiliente (voir la charte en pièce jointe signée par Angers, Bobigny, Bordeaux, Caudebec -les -Elbeuf, Créteil, Evreux, Grenoble, Ivry-sur-Seine, La Rochelle, Lille, Lyon, Marseille, Montauban, Nantes, Orléans, Pau, Perpignan, Rezé, Quimper, Saint-Denis, Strasbourg, Toulouse, Villeneuve-le-Roi).

A Vienne, sur la question des migrations, la possibilité de changer totalement la place et le rôle des populations issues de migrations est étudiée (ex : faire appel aux compétences des personnes migrantes (santé,...)

A Barcelone : mise en place d'un outils de participation (DECIDIM) citoyenne pour recenser les besoins et attentes et engager des logiques de solidarité avec les citoyens.

Au Chili : Appel de 56 maires chiliens (pas de mise en place du confinement) et mise en place d'initiatives et de réflexions entre la société civile, les élus afin de limiter la propagation du virus et impact économique,...

Des alliances se créent avec l'espoir que ce moment de crise permette de nouvelles perspectives, de changement, façon de se lier avec citoyen-nes.

Léo : Angers (<https://ecrivons.angers.fr/>) = utilise une outils d'interaction citoyenne où chacun-e peut déposer en ligne quelque chose à offrir ou si j'ai besoin d'aide.

Christophe :

Nous sommes en court de création d'un groupe Covidentraide

<https://covidentraide.gogocarto.fr/annuaire> groupe local sur cette carte. Notre réseaux créé avec Les Voisins solidaires est déjà mobilisés, principalement sur aider personnes sur courses et garde d'enfants.

Nous avons recensé un série de mesures mises en place ailleurs

- recensement des logements sociaux vacants pour les éventuelles victimes de violences intrafamiliales <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-caen-ecologiste-et-citoyenne-fait-des-propositions-pour-les-plus-fragiles-6789580>
- Ouvrir un gymnase pour des consultations Covid-19 pour éviter que les personnes malades contaminent d'autres personnes dans les cabinets de médecine générale

- Prendre en charge les loyers des locataires des bails commerciaux pendant la période de crise et adresse mail pour répondre à leurs questions <https://www.lyon.fr/actualite/sante/covid-19-mesures-concernant-les-commerces-de-la-ville-de-lyon>
- Demander au préfet l'extension de l'accueil des enfants du personnel médical aux policiers municipaux, aux agents des services publics et aux aides à domicile.
- le stationnement gratuit sur la voie publique et pas de limitation de durée pour les places bleues <https://www.ville-martigues.fr/information-transversale/actualites/coronavirus-nouvelles-mesures-prises-dans-le-cadre-du-covid-19-par-la-ville-de-martigues-1762>
- transport à la demande pour les soignants et autres personnes qui travaillent dans des établissements de santé <https://saintmitrelesremparts.fr/covid-19-informations-et-mesures-prises-par-la-commune/>
- L'impression des devoirs et leçons pour les parents qui ne sont pas dotés de système d'impression <https://www.ville-saix.fr/actualites/communique-covid19-corona-virus>
- Système de sms pour communiquer des infos importantes aux personnes vulnérables

Eric : beaucoup de personnes n'ont pas internet donc on communique avec la Gazette imprimées par la Mairie (il a fallu insister et les distribuer à tout le monde) : repertoire des commerces ouverts, producteurs locaux chez qui on peut aller chercher des produits.

Conclusions :

Barbara : cette crise devient le support d'une grande réflexion sur comment être autonome et solidaire. On se sent noyés dans les grandes villes et on a un sentiment d'abandon complet de la part des services publics. Les pistes données ce soir permettront de donner des idées.

David : nous nous apercevons de l'importance des services publics dans le fonctionnement quotidien (de la santé en premier lieu mais également transports, déchets, éducation.... Ces services publics qui sont remis en cause en temps normal reprennent une importance primordiale.

En France, les propositions de suspension des loyers ont commencé à se diffuser depuis une dizaine de jours, des collectifs commencent à relayer des appels à suspendre loyers pour les logements sociaux (voir le groupe Télégram : Stop loyers, factures

<https://t.me/joinchat/C9clbRoMxplsqHh3a6Zu3w>

Les collectivités peuvent aussi se mobiliser pour soutenir ces propositions. Si vous connaissez des collectifs de locataires ou autres qui peuvent relayer n'hésitez pas, notamment pour personnes précaires qui vont subir crise économique qui va suivre crise sanitaire.

Un chercheur spécialiste droits des collectivités territoriales , Nicolas Cada, a réalisé un séminaire sur l'impact Covid 19 au niveau juridique (<https://www.youtube.com/watch?v=EyT9CCYmgcE&t=309s>). Par ailleurs, le « Mouvement des communs » très proche des mouvements municipalistes a créé un groupe de support juridique qui s'est monté pour des questions qui pourraient faire l'objet de contentieux. Groupe de support juridique porté par le mouvement FR des communs : Contact du bureau de support juridique des communs : Alima ELBAJNOUNI alima.elbajnouni@lilo.org (activiste de Marseille).

Candice : les municipalités ont un rôle fort à jouer en terme d'animation et d'orchestration des ressources.

Barbara : SOS Maires (<https://sosmaires.org/>) est association menée par Alexandre Boisson qui a pour objectif d'inciter et d'aider les maires et les conseillers des communes rurales, ainsi que tous les acteurs de la société civile avec eux, à anticiper – pratiquement, et dès aujourd'hui – les crises qui se profilent, à court et moyen terme. A voir notamment les obligations du maire vis à vis des habitants de la commune <https://sosmaires.org/articles/responsabilite/> (de les protéger, de les nourrir... en cas de crise, de guerre...)

Autres ressources : (copier le lien et le coller dans la barre https directement pour que cela fonctionne)

- Liste de ressources et d'initiatives collectives et locales = <https://www.citiesforglobalhealth.org/fr>
- autres exemples d'initiatives en particulier sur le lien avec les habitants/participations citoyennes: <https://oidp.net/fr/content.php?id=1684>
- La Chapelle en Vercors a communiqué via internet notamment sur l'état des lieux des initiatives sur son territoire : http://www.lachapelleenvercors.fr/uploads/media/Informations_mairie_COVID_-_19-2-_01.pdf
- Compte rendu de l'atelier sur le droit à la ville dans le contexte du COVID19 : Atelier qui a eu lieu le 29 mars dernier : <https://etherpad.alolise.org/p/9ftr-kgig0q4ox9?lang=f>
- <https://youtu.be/6qYLDTNBDDk> : Régie agricole communale de Mouans Sartoux